

REPUBLIQUE DU CAMEROUN
PAIX - TRAVAIL - PATRIE



RAPPORT ANNUEL DE PERFORMANCE 2016

CHAPITRE 35

**MINISTERE DE L'EMPLOI
ET DE LA FORMATION
PROFESSIONNELLE**

VERSION FRANÇAISE

SOMMAIRE

	NOTE EXPLICATIVE	4
1.	CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DES PROGRAMMES	5
1.1.	RAPPEL DE LA SYNTHÈSE STRATÉGIQUE	6
1.2.	PRÉSENTATION DU DOMAINE D'INTERVENTION DU MINISTÈRE	8
1.3.	CONTEXTE DE L'EXÉCUTION DES PROGRAMMES	9
1.4.	AUTRES FAITS MAJEURS DE L'ANNÉE 2016	10
2.	ETAT DE MISE EN OEUVRE DES PROGRAMMES	11
2.1.	PROGRAMME 452: PROMOTION DE L'EMPLOI DECENT	12
2.1.1.	PRÉSENTATION DU PROGRAMME	13
2.1.2.	CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DU PROGRAMME	13
2.1.3.	PERFORMANCE GLOBALE DU PROGRAMME EN 2016	14
2.1.4.	PERFORMANCES DÉTAILLÉES DU PROGRAMME PAR ACTIONS POUR L'ANNÉE 2016	17
2.2.	PROGRAMME 453: DEVELOPPEMENT DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE	22
2.2.1.	PRÉSENTATION DU PROGRAMME	23
2.2.2.	CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DU PROGRAMME	25
2.2.3.	PERFORMANCE GLOBALE DU PROGRAMME EN 2016	25
2.2.4.	PERFORMANCES DÉTAILLÉES DU PROGRAMME PAR ACTIONS POUR L'ANNÉE 2016	28
2.3.	PROGRAMME 454: GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL DANS LE SOUS SECTEUR EMPLOI ET FORMATION PROFESSIONNELLE	34
2.3.1.	PRÉSENTATION DU PROGRAMME	35
2.3.2.	CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DU PROGRAMME	36
2.3.3.	PERFORMANCE GLOBALE DU PROGRAMME EN 2016	36
2.3.4.	PERFORMANCES DÉTAILLÉES DU PROGRAMME PAR ACTIONS POUR L'ANNÉE 2016	38
3.	BILAN STRATEGIQUE ET PERSPECTIVES	48

3.1.	RAPPROCHEMENT DES RÉSULTATS OBTENUS AVEC L'OBJECTIF STRATÉGIQUE DU MINISTÈRE	49
3.2.	LEÇONS APPRISES	49
3.3.	PERSPECTIVES	49

NOTE EXPLICATIVE

Le 1^{er} janvier 2013, le Cameroun a basculé dans un nouveau mode de gestion budgétaire : la budgétisation par programme. Cette dernière commande l'allocation de crédits budgétaires aux politiques publiques sur la base des programmes assortis d'objectifs et d'indicateurs de performance, lesquels sont structurés dans les Projets de Performance des administrations (PPA). Ces PPA sont rédigés annuellement par les ordonnateurs principaux du budget de l'Etat et annexés à la loi des finances. A la suite de leur mise en œuvre, les programmes font l'objet d'une évaluation, également annuelle, dans le cadre de l'élaboration des Rapports Annuels de Performance (RAP), annexés à la loi de règlement, conformément à l'article 22 alinéa 3 de la loi portant régime financier de l'Etat de 2007.

Les présents RAP 2016, qui marquent la quatrième année d'élaboration de cet important document de performance depuis l'avènement du budget programme, correspondent à l'évaluation des programmes votés par le Parlement dans la loi de finances 2016, au regard des engagements pris par les administrations par rapport à ces programmes dans le cadre des Projets de performance de cet exercice (PPA 2016).

En termes de méthodologie, les RAP rendent compte du niveau d'exécution financière des programmes, ainsi que des progrès réalisés par les administrations vers l'atteinte des objectifs fixés, avant de jeter les perspectives, sur la base d'un bilan stratégique, en vue de l'amélioration de la performance des programmes dans la poursuite de leur mise en œuvre.

Aussi le canevas de présentation des RAP de l'exercice 2016 se décline comme suit:

- Contexte de mise en œuvre des programmes en 2016;
- Etat de mise en œuvre pour le compte de l'exercice 2016 ;
- Bilan stratégique et perspectives.

1. CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DES PROGRAMMES

1.1. RAPPEL DE LA SYNTHÈSE STRATÉGIQUE

Les réformes nationales pour le compte du MINEFOP s'ancrent dans la volonté du Président de la République, Son Excellence Paul BIYA, de faire de l'emploi « une cause nationale » qui devrait mobiliser toutes les forces vives du Pays. Dans cette vision, la formation professionnelle est un point de passage obligé pour régler le problème de l'emploi des jeunes.

Ainsi pour rendre plus rigoureuse notre politique de l'emploi, le Gouvernement entend mettre un accent sur la formation du capital humain, notamment à travers:

- i. une formation professionnelle reposant sur un dispositif modernisé et considérablement renforcé pour pouvoir accueillir tous les sortants des cycles d'enseignement fondamental et secondaire;
- ii. un enseignement universitaire professionnalisé ;
- iii. une formation continue étendue et doublée d'un système de valorisation des acquis de l'expérience ;
- iv. le renforcement du dispositif d'orientation scolaire, universitaire et professionnelle;
- v. une revalorisation de la grille des salaires des métiers techniques pour les rendre plus attractifs en tant que levier de compétitivité de l'économie ;
- vi. un renforcement du système d'information sur le marché de l'emploi et des dispositifs d'insertion professionnelle.

A cet effet, le Document de Stratégie pour la Croissance et l'Emploi (DSCE) assigne au Gouvernement des objectifs clairs en matière d'emploi et de formation professionnelle dans le cadre de la lutte contre le chômage et le sous-emploi.

En matière de croissance, le MINEFOP est interpellé sur les aspects saillants ci-après :

- une formation professionnelle reposant sur un dispositif modernisé et considérablement renforcé pour pouvoir dispenser aux élèves sortants des premier et deuxième cycles de l'enseignement secondaire général, un paquet solide de connaissances axées sur la maîtrise des savoirs-faire requis sur le marché de l'emploi et préparant les bénéficiaires à un emploi ;
- une formation continue ainsi étendue et doublée d'un système de valorisation des acquis de l'expérience ;
- la maîtrise réelle des besoins en formation indispensables pour garantir une adéquation formation-emploi, ce qui suppose la définition d'un système de régulation des flux transparent et crédible ;
- le renforcement du dispositif d'orientation scolaire, universitaire et professionnel.

En matière d'emploi, le MINEFOP doit contribuer à :

- l'accroissement de l'offre d'emploi décent ;
- la mise en adéquation de la demande d'emploi et de l'offre de formation;
- l'amélioration de l'efficacité du marché de l'emploi;
- la maîtrise des opportunités d'emploi et l'amélioration de l'insertion professionnelle.

En matière de gouvernance et de gestion stratégique de l'État, le MINEFOP est interpellé dans :

- le renforcement de la lutte contre la corruption ;
- le transfert de compétences et des ressources aux Collectivités Territoriales

Décentralisées ;

- la gestion optimale des ressources humaines de l'État ;
- le renforcement des capacités des structures administratives.

Afin d'assurer la contribution du sous-secteur « emploi et formation professionnelle » à l'atteinte des objectifs du DSCE, le Ministère de l'Emploi et de la Formation Professionnelle s'est fixé comme objectif stratégique : « **Contribuer à l'accroissement de l'offre d'emplois décents à travers le développement de l'offre et de la qualité de la formation professionnelle, l'amélioration de l'efficacité du marché de l'emploi et l'insertion professionnelle d'au moins 50. 000 chercheurs d'emplois par an** ».

L'atteinte de cet objectif stratégique passe par la mise en œuvre de trois (03) programmes dont deux (02) programmes opérationnels et un (01) programme support à savoir :

- Programme 1 : Promotion de l'emploi décent ;
- Programme 2 : Développement de la formation professionnelle ;

Programme 3 : Gouvernance et appui institutionnel dans le sous-secteur emploi et formation professionnelle.

S'agissant de l'accroissement de l'offre d'emploi décent, il était envisagé des actions visant la réduction du taux actuel du chômage et du sous-emploi visible et la mise en place des projets spécifiques de création d'emploi en faveur des couches sociales les plus défavorisées (les femmes, les jeunes etc.)

Par ailleurs, le Chef de l'État dans sa politique des grandes réalisations avait prescrit au Gouvernement qu'au cours de l'année 2016, l'objectif majeur demeurerait l'accélération de la croissance économique, pour la rendre plus forte, durable, inclusive et génératrice d'emplois. Ceci à travers notamment la modernisation de l'appareil de production, l'amélioration de la productivité, de la compétitivité, de l'accès au financement et du climat des affaires, ainsi que la promotion de l'émergence des industries locales et la poursuite de la diversification de l'économie et de nos partenaires commerciaux.

En outre, le MINEFOP entendait œuvrer en faveur de la création de 50 000 emplois nouveaux par an grâce à l'action du Fonds National de l'Emploi, du PIAASI, des organismes privés de placement et de ses services déconcentrés, du HIMO, des CTD ; mettre en cohérence les actions de promotion de l'emploi à travers l'amélioration du cadre juridique et institutionnel ; poursuivre le financement des microprojets à travers le PIAASI ; améliorer l'encadrement des initiatives locales ; renforcer les capacités des structures et projets sous-tutelle de promotion de l'emploi et de production d'informations sur le marché de l'emploi. De même, un accent particulier devait être mis dans le suivi des recrutements dans les grands chantiers de l'État et le recensement des types d'emploi et profils requis en vue de la mise à niveau de la promotion de l'insertion et de la main-d'œuvre.

Dans le cadre de la mise en adéquation de la demande de l'emploi, il était question d'améliorer la qualité de la formation professionnelle ; d'augmenter la capacité d'accueil des structures existantes ; de diversifier l'offre de la formation professionnelle et de reformer entièrement le système d'orientation Professionnelle et d'Apprentissage à travers la réhabilitation, la construction et l'équipement des structures publiques d'orientation Professionnelle et

d'Apprentissage.

Pour améliorer l'accès à la formation professionnelle de qualité, le MINEFOP devait octroyer des bourses de formation aux jeunes dont la demande est de plus en plus croissante. Il était également question d'élaborer et d'implémenter au moins 30 référentiels de formation professionnelle par an selon l'approche par compétence ; de poursuivre l'opérationnalisation des Centre d'Orientation Scolaire, Universitaire et Professionnelle de Douala et de Yaoundé et d'en construire dans les huit (08) autres régions. L'assainissement des activités de formation et d'orientation professionnelles devait demeurer parmi les priorités ainsi que l'actualisation du cadre national de certification. Le MINEFOP devait poursuivre également la mise en place d'un système de Validation des Acquis de l'Expérience (VAE) au Cameroun.

En ce qui concerne l'amélioration de l'efficacité du marché de l'emploi, le MINEFOP entendait œuvrer en faveur :

- du renforcement des circuits formels de placement de la main d'œuvre ;
- de la publication régulière des tendances et évolutions du marché de l'emploi.

Une dynamique nouvelle devait être également insufflée aux activités de l'ONEFOP à l'effet de renforcer le système de l'information sur le marché de l'emploi.

En outre, il devait être question:

- d'assurer le fonctionnement du Comité Interministériel du Suivi de l'Emploi (CISE);
- d'instituer au niveau opérationnel, une plate-forme des services pour l'emploi au niveau du Fonds National de l'Emploi (FNE) pour mieux capitaliser les contributions des programmes gouvernementaux d'insertion ou d'appui à l'auto-emploi ;

Enfin, le MINEFOP entendait poursuivre le transfert des compétences et des ressources prévues par les textes relatifs à la décentralisation.

Pour assurer la mise en œuvre de toutes ces missions, le MINEFOP est organisé en services centraux, services déconcentrés, des structures de formation professionnelle (270 SAR/SM, 3 CFPE, 3 CFPREB et 3 CFPRMI), d'orientation (2 COSUP), PIAASI et la tutelle du Fonds Nationale de l'Emploi (FNE) et des organismes en charge de la prospection de l'Emploi

1.2. PRÉSENTATION DU DOMAINE D'INTERVENTION DU MINISTÈRE

Au regard des décrets N° 2011/408 du 09 décembre 2011 portant organisation du Gouvernement et N° 2012/644 du 28 décembre 2012 portant organisation du Ministère de l'Emploi et de la Formation Professionnelle, le MINEFOP est responsable de l'élaboration et de la mise en œuvre de la politique du Gouvernement en matière d'emploi, de formation et d'insertion professionnelles. A ce titre, il est chargé:

- de l'élaboration de la politique de l'emploi et de la formation professionnelle ;
- des études sur l'évolution de l'emploi et du marché du travail ;
- des études sur l'évolution des qualifications des emplois ;
- de la promotion de l'emploi ;
- de la définition des programmes de formation et d'insertion professionnelle en liaison avec les Administrations et Organismes concernés ;

- de la définition des normes d'organisation des systèmes d'apprentissage et de qualification professionnelle et du contrôle de leur application ;
- de la conception et de l'organisation des activités de formation à cycles courts ;
- de l'orientation et du suivi de l'insertion professionnelle des jeunes formés ;
- de l'organisation des activités de recyclage ou de requalification pour les travailleurs en activités et ceux ayant perdu leur emploi ;
- du suivi de l'adéquation formation emploi ;
- des relations avec les entreprises et les organisations professionnelles en liaison avec les Départements Ministériels sectoriels concernés ;
- du suivi et du contrôle des structures de formation professionnelle en liaison avec les Départements Ministériels concernés.

Pour assurer la mise en œuvre de ces missions, le MINEFOP est organisé en services centraux, services déconcentrés, Projets et Programmes (PIAASI, COSUP, CFPE...) et exerce la tutelle sur le Fonds Nationale de l'Emploi (FNE), les organismes en charge de la prospection de l'Emploi et structures de formation professionnelle.

1.3. CONTEXTE DE L'EXÉCUTION DES PROGRAMMES

Les faits majeurs ayant marqué la mise en œuvre des programmes du Ministère de l'Emploi et de la Formation Professionnelle au titre de l'exercice 2016 sont principalement :

- l'emploi au Cameroun qui continue d'être caractérisé principalement par le chômage et le sous-emploi des jeunes, appuyés par une prédominance du secteur informel employant la majorité de la population active malgré les efforts engagés pour faire de l'emploi une priorité et un aspect permanent en matière de croissance économique ;
- la préparation de la Coupe d'Afrique des Nations féminine 2017 et masculine 2019 au Cameroun ;
- la difficulté d'adhésion des entreprises du secteur privé à la transparence et la collecte des données sur la création d'emplois ;
- l'insécurité transfrontalière suites aux différentes attaques dans certaines régions du Cameroun notamment les régions du Nord, de l'Extrême nord et de l'Est;
- la mise en œuvre de la Stratégie du Secteur de l'Éducation et de la Formation visant une adaptation de l'offre de formation aux exigences du développement économique et social et l'optimisation de ses performances et de son efficacité interne et externe ;
- le nombre de demandeurs de la formation professionnelle est largement supérieur à la quantité que pourraient accueillir les seules structures publiques ou privées recensées selon le Rapport d'État sur le Système Éducatif National (RESEN) ;
- la poursuite de la mise en œuvre du Plan d'Urgence Triennal pour l'accélération de la croissance (PLANUT);
- l'opérationnalisation du Plan Triennal Spécial Jeune ;
- l'extension et le renforcement du partenariat public-privé et la coopération multilatérale dans le secteur de la formation professionnelle ;

- les restrictions budgétaires poussant le MINEFOP à avoir d'énorme difficulté à atteindre les objectifs du DSCE en matière d'emploi et de la formation professionnelle ;
- l'absence d'un cadre cohérent de coordination et de gestion de formation professionnelle ;
- la poursuite de la transformation des SAR/SM en Centres de Formation aux Métiers (CFM).

1.4. AUTRES FAITS MAJEURS DE L'ANNÉE 2016

Aucun n'autre fait majeur n'est à signaler.

2. ETAT DE MISE EN OEUVRE DES PROGRAMMES

2016

RAPPORT ANNUEL
DE PERFORMANCE

2.1. PROGRAMME 452

PROMOTION DE L'EMPLOI DECENT

Responsable du programme

WARDA NDOUVATAMA
DIVISION DE LA PROMOTION DE L'EMPLOI

2.1.1. PRÉSENTATION DU PROGRAMME

Le programme 452 sur la promotion de l'emploi décent a pour objectif de promouvoir l'emploi décent au sein de la population active avec pour indicateur le nombre d'emplois créés par an. La stratégie adoptée pour atteindre cet objectif passe par la mise en place d'un cadre juridique adapté pour la promotion de la création d'emplois décent pour toutes les couches de la population. Le taux de chômage élargi d'environ 14%, ne traduit pas la situation réelle du marché de l'emploi profondément marqué par un taux de sous-emploi atteignant 70% avec une large prédominance du secteur informel qui emploie presque 90% de la population active. Ce programme promeut donc l'auto-emploi des jeunes et l'appui financier et technique aux acteurs du secteur informel pour les faire migrer du secteur informel précaire vers le secteur formel plus profitable. L'accent est également mis sur le développement du système d'insertion professionnelle pour favoriser l'insertion des jeunes diplômés dans les entreprises afin de réduire le taux de chômage. La densification et la mise en œuvre des partenariats entre le secteur public et privé est aussi de mise pour la création des emplois et l'insertion professionnelle chapeauté par l'amélioration de la transparence du marché sur l'emploi, par la publication régulière de la situation du marché de l'emploi, des notes de conjonctures sur l'emploi à travers l'ONEFOP.

OBJECTIF	Promouvoir l'emploi décent pour la population active	
Indicateur	Intitulé:	Nombre d'emplois créés et recensés par an
	Unité de mesure	nb
	Valeur de référence:	250000.0
	Année de référence:	2014
	Valeur Cible	450000.0
	Année cible:	2018
ACTIONS DU PROGRAMME	Action 01: ELABORATION DES INSTRUMENTS STRATEGIQUES DE PROMOTION DE L'EMPLOI Action 02: PROMOTION DE L'AUTO-EMPLOI Action 03: DEVELOPPEMENT DE L'INSERTION PROFESSIONNELLE Action 04: PARTENARIAT ET PROMOTION DES EMPLOIS Action 05: AMELIORATION DE LA TRANSPARENCE DU MARCHE DE L'EMPLOI	
DOTATIONS INITIALES	AE 725 500 000	CP 725 500 000
RESPONSABLE DU PROGRAMME	WARDA NDOUVATAMA, DIVISION DE LA PROMOTION DE L'EMPLOI	

2.1.2. CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DU PROGRAMME

Le programme 452 a été exécuté dans un contexte spécifique marqué par :

- La croissance relativement soutenue au cours des dernières années n'a pas permis de créer suffisamment d'emplois durables et productifs. Faute d'une réorientation de la croissance vers une plus grande génération d'emplois décents, le pays reste confronté à une aggravation de l'inactivité des femmes et des jeunes hommes de plus en plus qualifiés et à la persistance ;

- L'emploi au Cameroun continue d'être caractérisé principalement par le chômage et le sous-emploi des jeunes, appuyés par une prédominance du secteur informel employant la majorité de la population active ;
- la poursuite de la mise en œuvre des projets structurants (grands chantiers) ;
- restructuration de l'observatoire national de l'emploi et de la formation professionnelle (ONEFOP) ;
- le ralentissement des activités du PIAASI.

2.1.3. PERFORMANCE GLOBALE DU PROGRAMME EN 2016

Les dotations allouées à ce programme s'élevaient 725 500 000 FCFA. Ce montant a permis au titre de l'exercice 2016, de mener les activités de suivi et de promotion de l'emploi dans le cadre de la mise en œuvre du programme 452. A cet effet, un recensement de **400 390** emplois nouveaux contre 400 000 attendus a été fait, soit un taux de réalisation du programme de **100,1%**. Ce taux est atteint grâce à la mise en œuvre des actions suivantes :

Dans le cadre de ***l'élaboration des instruments stratégiques de promotion de l'Emploi***, une étude a été menée en vue de l'actualisation de la Politique Nationale de l'Emploi et de son évaluation ; un projet de décret portant création, organisation et fonctionnement de l'Agence Camerounaise de l'Emploi a été préparé et transmis dans les Services du Premier Ministre ; un projet de loi de l'orientation de la formation professionnelle au Cameroun a été transmise dans les services du Premier Ministre. L'outil de collecte et de la méthodologie d'évaluation des emplois générés par le BIP 2016 et l'organigramme de l'ONEFOP ont également été actualisés.

S'agissant de ***la promotion de l'auto emploi***, l'on a noté le financement par le PIAASI de **100** microprojets générant **600** emplois directs et indirects. Quant au FNE, il a appuyé **24** microprojets et insérés **25 935** chercheurs d'emplois indépendants et **25 971** chercheurs d'emplois en emplois salariés.

Dans le cadre du ***renforcement des capacités d'insertion professionnelle***, le Fichier de la main-d'œuvre expatriée a été actualisé ; des contrôles ont été effectués afin d'assainir les activités de placement et de travail temporaire. **5 098** nouveaux emplois créés et recensés et **27 808** insertions ont été faites à travers les entreprises de travail temporaire et les offices de placements. **63** Entreprises de travail temporaire et **09** offices privés de placement ont été agréés et **13** Entreprises de travail temporaire et offices de placement suspendus.

Dans le cadre du ***développement d'un partenariat avec le secteur privé en matière d'emploi et de formation professionnelle***, plusieurs descentes ont été effectuées dans les grands chantiers et entreprises pourvoyeuses d'emplois dans les régions du Centre, Littoral, Sud et Sud-ouest à l'effet de les sensibiliser sur le respect de la réglementation en vigueur et sur la promotion de l'emploi. En sus, six conventions de partenariat ont été signées entre :

- le MINEFOP et la Société SUD-HEVEA ;
- le MINEFOP et la MIPROMALO ;
- le MINEFOP et l'Institut Agricole d'OBALA ;
- le MINEFOP et le MINJEC ;

le MINEFOP et l'École d'Agriculture de BINGUELA ;
le MINEFOP et le Programme National des Métiers de la Ville.

Concernant **la transparence du marché de l'emploi**, les activités de l'ONEFOP ont permis pour l'essentiel la production et la diffusion des **statistiques fiables sur l'emploi et Formation Professionnelle**. Il convient de mettre à son actif l'élaboration de **3** cahiers de l'ONEFOP ; l'Annuaire statistique de l'Emploi et de la Formation Professionnelle 2015; et la production de **02** notes de conjoncture des 1ers et 2èmes semestres 2015 sur l'emploi. À cela s'ajoute la publication des bulletins hebdomadaires « Trait d'Union » par le FNE.

RÉSULTAT TECHNIQUE OBTENU	400390 EMPLOIS CREEES	
TAUX DE RÉALISATION DE L'INDICATEUR	100,10%	
DOTATION DE CRÉDITS RÉVISÉS:	AE 575 499 291	CP 575 499 291
(écarts = Dot.init - Dot.rev)	Ecart AE 150 000 709	Ecart CP 150 000 709
CRÉDITS CONSOMMÉS	AE 575 499 291	CP 534 673 418
TAUX DE CONSOMMATION	93,38 %	92,91 %
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES	<ul style="list-style-type: none"> · Sensibilisations et visites de prospection effectuées par le MINEFOP auprès des Entreprises ; · maillage progressif du système de collecte des données (FNE, PIAASI, ONEFOP) ; · signature de conventions par le FNE ; · assainissement des structures de placements de la main d'oeuvre ; · mise en place des réseaux de collecte et comptabilisation des emplois générés par le BIP au niveau national ; captage des emplois générés par les chantiers démonstratifs HIMO.	

PERSPECTIVES
2017

- poursuite de l'élaboration et la révision du dispositif juridique régissant l'emploi et la formation professionnelle ;
- évaluation du niveau de mise en œuvre de la politique nationale de l'emploi ;
- élaboration et validation du document d'informations sur les compétences professionnelles ;
- appropriation et Vulgarisation du guide pratique des approches HIMO ;
- poursuite de la promotion des emplois locaux ;
- élaboration du fichier national des compétences techniques nationales ;
- poursuite de la prospection des emplois dans les grands chantiers ;
- poursuite du contrôle des activités des entreprises de travail temporaire et offices privées de placement et entreprises utilisatrices de la main d'œuvre ;
- poursuite du suivi des recrutements des nationaux dans les grands chantiers ;
- poursuite des actions régaliennes du PIAASI à travers la signature des conventions avec les communes, le financement des microprojets et l'amélioration du recouvrement des microcrédits échus ;
- poursuite du suivi de la dimension emploi dans le plan d'urgence triennal pour l'accélération de la croissance;
- élaboration du guide pratique de la Gestion Prévisionnelle des Emplois et des Compétences (GPEC);
- élaboration et suivi des cadres de collaboration avec les partenaires publics et privés nationaux et internationaux en matière d'emploi et de formation professionnelle ;
- poursuite de l'évaluation de la contribution du budget d'investissement de l'Etat à la création d'emplois;
- négociation et signature de la Convention de financement des projets retenus dans le cadre de la coopération Cameroun/Canada ;
- poursuite de l'opérationnalisation du comité interministériel de suivi de l'emploi.
- actualisation de l'annuaire statistique sur l'emploi et la formation professionnelle ;
- élaboration et harmonisation des indicateurs de suivi de l'emploi en vue de produire des informations exactes sur les emplois créés par le secteur moderne de l'économie ;
- production des notes de conjoncture semestrielle sur l'emploi.

2.1.4. PERFORMANCES DÉTAILLÉES DU PROGRAMME PAR ACTIONS POUR L'ANNÉE 2016

Action 01 ELABORATION DES INSTRUMENTS STRATEGIQUES DE PROMOTION DE L'EMPLOI									
OBJECTIF	Disposer de textes juridiques sur l'emploi et la main d'oeuvre actualisés								
Indicateur	Intitulé:	Nombre de textes juridiques sur l'emploi et la main d'oeuvre actualisés						TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE 50%	
	Unité de mesure	nb							
	Année de référence:	2014							
	Valeur de référence:	2.0							
	Année cible:	2018							
	Valeur Cible	4.0							
	Réalisation exercice (Résultat technique):	01							
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE		
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP	
	28 000 000	28 000 000	28 199 291	28 199 291	24 599 258	24 599 258	87,85 %	87,85 %	
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	Mise en cohérence des initiatives en faveur de la promotion de l'emploi.								
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extraits)	<ul style="list-style-type: none"> - étude menée dans le cadre l'actualisation de la Politique Nationale de l'Emploi et son évaluation ; - projet de décret portant création, organisation et fonctionnement de l'Agence Camerounaise de l'Emploi a été préparé et transmis dans les Services du Premier Ministre ; - projet de loi de l'orientation de la formation professionnelle au Cameroun transmise dans les services du Premier Ministre ; - un Guide pratique national sur l'application HIMO est en cours de préparation avec l'appui de l'Unité Technique HIMO du MINEPAT ; - outil de collecte et de la méthodologie d'évaluation des emplois générés par le BIP 2016 actualisé ; organigramme de l'ONEFOP actualisé. 								
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extraits)	Les ressources de cette action ont permis l'élaboration du projet de décret portant création, organisation et fonctionnement de l'Agence Camerounaise de l'Emploi, d'amorcer l'élaboration du guide pratique sur l'application HIMO et en fin de mener l'étude permettant l'actualisation de la politique nationale de l'emploi. Les textes juridiques actualisés n'ont pas encore été adopté pour pouvoir les prendre en considération dans la valeur de l'indicateur.								
Perspectives 2017	<ul style="list-style-type: none"> · poursuite de l'élaboration et la révision du dispositif juridique régissant l'emploi et la formation professionnelle (Validation des textes juridiques (loi sur la formation professionnelle, l'arrêté portant révision des textes régissant les activités de travail temporaire etc.); élaboration du guide pratique au MINEFOP. 								

Action 02 PROMOTION DE L'AUTO-EMPLOI

OBJECTIF	Appuyer techniquement et financièrement les promoteurs des initiatives privées							
Indicateur	Intitulé:		Nombre de promoteurs appuyés				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE 40%	
	Unité de mesure		nb					
	Année de référence:		2014					
	Valeur de référence:		560.0					
	Année cible:		2018					
	Valeur Cible		1000.0					
	Réalisation exercice (Résultat technique):		100					
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
	300 000 000	300 000 000	300 000 000	300 000 000	300 000 000	300 000 000	100 %	100 %
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	- Taux de chômage et de sous-emploi des jeunes très élevée (14% et plus de 70%) ; l'économie informelle occupant plus de 90% de la population active.							
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extrants)	- Formation des chercheurs d'emploi et des leaders d'association en technique de gestion et montage des microprojets ; - 100 microprojets appuyés par le PIAASI ; - 24 microprojets appuyés par le FNE ; 24 projets appuyés par le FNE et insérés 25 935 chercheurs d'emplois indépendants et 25971 chercheurs d'emplois en emplois salariés.							
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extrants)	La réalisation technique obtenue ici est conséquent de la rareté des ressources alloués. Cette baisse à entrainer une réduction du montant appui accorder à chaque microprojet afin d'augmenter le nombre de microprojet appuyés et au regroupement des acteurs pour un appui plus efficient. La décision a été prise de privilégier les groupement que les les promoteurs individuelles, contrairement à l'indicateur.							
Perspectives 2017	<ul style="list-style-type: none"> • Poursuite du financement des micro-projets de groupes et associations; • renforcement des méthodes d'encadrement et d'insertion des chercheurs d'emplois et des promoteurs de microprojets par le FNE, en vue d'assurer une meilleure insertion professionnelle des jeunes ; poursuite de l'encadrement des acteurs du secteur informel en favorisant leur mutation vers le secteur formel.							

Action 03 DEVELOPPEMENT DE L'INSERTION PROFESSIONNELLE

OBJECTIF	Faciliter l'insertion professionnelle des nationaux dans les grands chantiers et autres entreprises							
Indicateur	Intitulé:		Nombre de camerounais insérés dans les grands chantiers et autres				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE 143%	
	Unité de mesure		nb					
	Année de référence:		2014					
	Valeur de référence:		24.238000869750977					
	Année cible:		2018					
	Valeur Cible		120000.0					
Réalisation exercice (Résultat technique):		50 050						
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
	183 500 000	183 500 000	33 500 000	33 500 000	157 624 976	157 624 976	85,9 %	85,9 %
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	<ul style="list-style-type: none"> poursuite de la mise en œuvre des grands chantiers, porteurs d'emploi ; développement des NTIC ayant généré des emplois surtout dans le secteur des télécommunications ; maîtrise des flux de main-d'œuvre de nationalité étrangère. 							
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extraits)	<ul style="list-style-type: none"> Fichier de la main-d'œuvre expatriée actualisé ; Assainissement des activités de placement et de travail temporaire à travers les contrôles ; 5098 nouveaux emplois créés et recensés ; 27808 insertions à travers les entreprises de travail temporaire et les offices de placements 63 Entreprises de travail temporaire et 09 offices privés de placement agréés ; 13 Entreprises de travail temporaire et 09 offices de placement suspendus. 							
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extraits)	<ul style="list-style-type: none"> Lors de la planification la cible a pris en considération les insertions effectuées sous l'impulsion du MINEFOP (mise en œuvre de l'approche HIMO, et l'action du PIAASI). Mais le chiffre réalisé est issu du captage des données réalisées par les structures du MINEFOP ainsi que les entreprises de travail temporaire et les offices privés de placement ; maillage du FNE ; mise en place des stratégies de captage des emplois générés par les différents projets du Gouvernement ; assainissement des activités des entreprises de travail temporaire et offices privés de placement ; intensification des actions de sensibilisation en faveur de la promotion de l'emploi des nationaux. <p>le taux de consommation des inclus également la consommation des salaires du affecté au programme.</p>							
Perspectives 2017	<ul style="list-style-type: none"> Contrôle de la situation de la main d'œuvre de nationalité étrangère dans tous les secteurs de production; la prospection des emplois dans les grands chantiers ; le contrôle des activités des entreprises de travail temporaire et offices privées de placement et entreprises utilisatrices de la main d'œuvre ; le suivi des recrutements des nationaux dans les grands chantiers. 							

Action 04 PARTENARIAT ET PROMOTION DES EMPLOIS

OBJECTIF	Développer un partenariat efficace avec toutes les parties prenantes dans le domaine de l'emploi							
Indicateur	Intitulé:		Nombre de conventions de partenariat ou de cadres de collaboration mises en œuvre				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE 300%	
	Unité de mesure		nb					
	Année de référence:		2014					
	Valeur de référence:		1.0					
	Année cible:		2018					
	Valeur Cible		9.0					
Réalisation exercice (Résultat technique):		6						
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
	155 000 000	155 000 000	154 800 000	154 800 000	136 248 232	136 248 232	87,9 %	87,9 %
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	Dynamisation la promotion de l'initiative public-privée par les partenaires.							
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extraits)	<p>Conventions de partenariat signées entre :</p> <ul style="list-style-type: none"> • le MINEFOP et la Société SUD-HEVEA ; • le MINEFOP et la MIPROMALO ; • le MINEFOP et l'Institut Agricole d'OBALA ; • le MINEFOP et le MINJEC ; • le MINEFOP et l'École d'Agriculture de BINGUELA ; <p>le MINEFOP et le Programme National des Métiers de la Ville</p>							
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extraits)	Dynamisation de l'économie à travers la promotion de l'initiative public-privée mise en place par les partenaires et l'implication accrue des partenaires au développement dans les activités bénéfiques à la création d'emploi.							
Perspectives 2017	<ul style="list-style-type: none"> • Étude sur l'élaboration du guide pratique de gestion des bureaux emplois municipaux; • élaboration du guide du praticien GPEC; • poursuite de l'élaboration des cadres de collaboration et convention de partenariat avec les partenaires publics et privés nationaux et internationaux en matière d'emploi; • évaluation des emplois générés par le Budget de l'État; • suivi de la mise en œuvre des cadres de collaboration et convention de partenariat signés; • appui et suivi des initiatives de promotion de l'emploi ; <p>Opérationnalisation du Comité Interministériel de Suivi de l'Emploi.</p>							

Action 05 AMELIORATION DE LA TRANSPARENCE DU MARCHE DE L'EMPLOI

OBJECTIF	Alimenter le processus de décision en matière d'emploi							
Indicateur	Intitulé:		Nombre de bulletins d'information sur l'emploi vulgarisés				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE 100%	
	Unité de mesure		nb					
	Année de référence:		2014					
	Valeur de référence:		7.0					
	Année cible:		2018					
	Valeur Cible		9.0					
	Réalisation exercice (Résultat technique):		3					
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
	59 000 000	59 000 000	59 000 000	59 000 000	58 989 977	58 989 977	99,69 %	99,69 %
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	<ul style="list-style-type: none"> faible transparence du marché de l'emploi ; pluralité d'acteurs dans la production d'informations sur l'emploi ; non formalisation des outils et des indicateurs ; notamment ceux de l'emploi décent.							
ACTIVITES MAJEURES RÉALISÉES (présentation des extraits)	<ul style="list-style-type: none"> élaboration de trois (03) cahiers de l'ONEFOP ; élaboration de l'Annuaire statistique de l'Emploi et de la Formation Professionnelle 2015; production de deux (02) notes de conjoncture des 1ers et 2 ^{ème} semestre 2015 sur l'emploi.							
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extraits)	La mobilisation du personnel de l'ONEFOP sous et ses experts à permit l'atteinte des objectifs.							
Perspectives 2017	<ul style="list-style-type: none"> élaboration de l'annuaire statistique 2016 ; organisation des carrefours des métiers à travers les dix (10) régions ; élaboration des cahiers de l'ONEFOP ; élaboration des notes de conjoncture par l'ONEFOP.							

2016

RAPPORT ANNUEL
DE PERFORMANCE

2.2. PROGRAMME 453

DEVELOPPEMENT DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE

Responsable du programme

MBENOUN Sophie Diamant
DIRECTEUR DE LA FORMATION ET DE L'ORIENTATION PROFESSIONNELLE

2.2.1. PRÉSENTATION DU PROGRAMME

Le Ministère de l'Emploi et de la Formation Professionnelle se propose à travers ce programme d'améliorer l'offre qualitative et quantitative de la formation professionnelle et continue en relation avec les autres départements ministériels porteurs de besoins spécifiques. Il s'agira notamment de mettre en place, de manière progressive sur toute l'étendue du territoire, des structures de formation aux métiers de divers types et niveaux. Les structures à gestion publique venant en complément à celles de l'initiative privée essentiellement ou en partenariat public-privé, sous-tendu par un système fiable de certification des compétences et des qualifications professionnelles y compris par la Validation des Acquis de l'Expérience (VAE), qui s'arriment aux standards internationaux. Une forte implication des milieux socioéconomiques et professionnels sera recherchée pour une meilleure adéquation formation-emploi et normes/qualité à travers des programmes élaborés et appliqués selon l'Approche Par Compétences, la Formation Par Alternance (FPA). Le suivi et l'évaluation de la pertinence des formations et les études des opportunités seront également de mise, pour permettre une formation professionnelle de qualité. A cet effet, il s'agit d'améliorer l'offre de formation professionnelle par :

- la construction et l'équipement de huit (8) Centres de Formation Professionnelle d'Excellence dans huit régions dont trois sont en cours (Littoral, Sud, Sud – ouest) dans la cadre d'un prêt et avec l'appui de la République de Corée du sud ;
- la construction et l'équipement de deux (02) Centres de Formation Professionnelle Sectoriels dont l'un en Maintenance industrielle, Transport logistique et l'autre en Agroalimentaire avec la France ;
- la construction et l'équipement de neuf (9) Centres de Formation aux Métiers dont trois dans les zones rétrocédées sur ressources propres et six dans le cadre du C2D de deuxième génération;
- la réhabilitation des six (6) Centres de Formation Professionnelle Rapide des Métiers Industriels et d'Employés de Bureau ;
- la transformation de 44 SAR/SM rétrocédées aux Collectivités territoriales décentralisées en Centres de Formation aux Métiers et le reste de manière progressive ;
- la formation des formateurs et la construction et l'équipement d'un Centre National de Formation des Formateurs et de Développement des Programmes de formation.

L'amélioration de l'accès à la formation professionnelle aux couches défavorisées, à travers des appuis sous la forme des bourses de formation. Cette activité visera également l'équité dans l'offre de formation et d'améliorer qualitativement et diversifier l'offre de formation professionnelle par :

- la prospection de la demande de nouvelles filières de formation pour répondre aux besoins du milieu du travail et l'élaboration d'au moins 150 nouveaux référentiels de formation ;
- la mise en place d'un système de formation à distance couplé aux certifications internationales CISCO, pour augmenter l'accès aux formations et permettre une plus grande mobilité des formés;

- la mise en place d'un système national d'évaluation et de certification où les organisations professionnelles, les entreprises auront un rôle prépondérant à jouer ;
- les subventions aux instituts et centres privés agréés de formation professionnelle qui représentent plus de 70% des structures et qui, à l'instar de leurs homologues des autres sous-secteurs de l'éducation, devraient être accompagnés ;
- la mise en place d'infirmières dans les structures de formation pour les premiers soins, la prévention et la lutte contre les IST/VIH/SIDA.

De développer un système d'orientation professionnelle par :

- l'extension de Centres d'orientation scolaire, universitaire et professionnelle (COSUP) à d'autres Régions ;
- la mise en place d'une banque de donnée et de la carte de la formation professionnelle.
- La poursuite de l'opérationnalisation des COSUP de Yaoundé et de Douala ainsi que l'extension de ces structures dans les huit autres régions du pays ;
- l'acquisition des tests psychotechniques et le renforcement des personnels en charge de l'orientation professionnelle.

La mise en œuvre de cet important programme de 2013 à 2017 nécessite des affectations financières importantes aux niveaux central et déconcentré et une organisation pour son exécution et le suivi-évaluation.

A cet effet, la Direction en charge de la formation et de l'orientation professionnelles est concernée par toutes les questions de mise en œuvre et d'expansion de la formation professionnelle y compris l'accompagnement des autres administrations. De manière globale, elle partage les responsabilités avec d'une part l'Inspection Générale des Formations en ce qui concerne l'articulation avec le monde économique, les partenariats, les normes de qualité et de l'évaluation des processus et résultats et d'autre part avec la Direction des Affaires Générales pour la mise en place des infrastructures et équipements, des moyens de fonctionnement et de la gestion du personnel et la Division des Affaires Juridiques, sur le respect de la réglementation en vigueur.

OBJECTIF	Accroître l'employabilité de la population active en adéquation avec les besoins du système productif	
Indicateur	Intitulé:	Nombre d'apprenants formés par les structures relevant du MINEFOP
	Unité de mesure	nb
	Valeur de référence:	43250.0
	Année de référence:	2014
	Valeur Cible Année cible:	45000.0 2018
Indicateur	Intitulé:	Proportion d'apprenants formés annuellement par rapport aux objectifs de la stratégie du secteur de l'Education
	Unité de mesure	%
	Valeur de référence:	30.0
	Année de référence:	2014
	Valeur Cible Année cible:	80.0 2018

ACTIONS DU PROGRAMME	Action 01:	AMÉLIORATION DE LA DEMANDE DE FORMATION PROFESSIONNELLE	
	Action 02:	AMELIORATION DE L'OFFRE QUANTITATIVE DE FORMATION PROFESSIONNELLE	
	Action 03:	AMELIORATION DE LA QUALITE DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE	
	Action 04:	AMELIORATION DE L'ACCES A LA FORMATION PROFESSIONNELLE	
	Action 05:	AMELIORATION DE L'INFORMATION SUR LA FORMATION PROFESSIONNELLE	
DOTATIONS INITIALES	AE	CP	
	15 427 628 000	15 427 628 000	
RESPONSABLE DU PROGRAMME	MBENOUN Sophie Diamant, DIRECTEUR DE LA FORMATION ET DE L'ORIENTATION PROFESSIONNELLE		

2.2.2. CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DU PROGRAMME

Le Programme s'est exécuté dans un contexte caractérisé par l'exiguïté de l'offre, la vétusté du dispositif législatif et réglementaire, la non opérationnalisation d'un cadre de partenariat formel avec les milieux socioprofessionnels, une faible maîtrise du pilotage et la gestion de la formation professionnelle, l'obsolescence des infrastructures d'accueil, le faible niveau d'équipement, l'insuffisance du financement, la faiblesse des moyens pédagogiques, la non appropriation des nouveaux programmes, la qualité et le niveau des formateurs. L'analyse du système de formation professionnelle au Cameroun met en évidence de nombreuses insuffisances. Laissées en l'état, ces contraintes réduiront la capacité de ce sous-secteur à assurer la régulation des flux, et à contribuer à la croissance économique et à la réduction de la pauvreté.

En effet, le constat indique que l'environnement est caractérisé notamment par une économie essentiellement informelle qui connaît une croissance soutenue depuis près d'une décennie, une augmentation importante de la population, une amélioration notable de l'accès à l'éducation de base, accès qui s'accompagne de l'arrivée massive sur le marché du travail de milliers de jeunes mal préparés à la vie active et disposant de peu d'avenues pour s'y insérer. Aujourd'hui, des centaines de milliers de jeunes plus scolarisés arrivent sur le marché de l'emploi sans préparation professionnelle spécifique, préparation qui faciliterait leur insertion sur le marché de l'emploi. Cette situation ne peut que contribuer à générer des crises sociales et à exacerber les tensions génératrices de conflits sociaux.

2.2.3. PERFORMANCE GLOBALE DU PROGRAMME EN 2016

Au cours de l'exercice 2016, un montant de 15 445 378 000 FCFA a été débloqué pour l'atteinte des objectifs de ce programme. Cette somme a permis la mise en œuvre des actions suivantes :

S'agissant de l'**amélioration de la demande de formation professionnelle**, quatre (04) sessions de la Commission d'octroi d'agrément aux structures privées de formation ont été tenues et ayant abouti à l'agrément de 283 structures ; des journées portes ouvertes (JPO) ont été organisées ainsi que le carrefour des métiers. Environ 400 bourses de formation professionnelle nationales et étrangères ont été octroyées aux jeunes camerounais.

En ce qui concerne l'**amélioration de l'offre quantitative de formation professionnelle**, on a noté l'inauguration des trois nouveaux Centres de Formation Professionnelle d'Excellence (CFPE) de Douala, Limbe et Sangmélina, la poursuite de la mise en œuvre du projet de construction de Centres de Formation aux Métiers (CFM) sur financement C2D à travers le début des travaux de construction du CFM de Bandjoun. La poursuite de la mise en place du projet de deux Centres de Formation Professionnelle Sectoriels dans la Région du Littoral à cause de la proximité des entreprises, les localités d'Edéa pour la Maintenance Industrielle et le Transport/Logistique et de Douala pour l'Agro-industrie. Quant au projet de construction de l'Institut National de Formation des Formateurs et de Développement des Programmes de Yaoundé, de nouvelles études géotechniques ont été faites entraînant un léger retard dans la mise en œuvre dudit projet.

En outre, la réhabilitation des plateaux techniques s'est poursuivie dans les SAR/SM; 08 blocs de 02 salles de classes dotés d'un (01) bureau et d'un (01) secrétariat chacun ont été construits ainsi que un nouveau atelier de mécanique auto à la SAR/SM de Gamba; 13 kits de formation dont 04 en électricité, 02 en économie sociale et familiale, 04 en industrie d'habillement et 03 en informatique ont été acquis.

Dans le cadre de la poursuite de la décentralisation, le MINEFOP a accompagné les Maires dans l'élaboration des plans prévisionnels locaux de formation professionnelle et de recyclage dans les régions du Nord-ouest, Nord et Extrême-Nord. Dans la même lancée 10 communes ont reçu des crédits pour l'élaboration desdits plans (Nyambaka, Bokito, Garoua Boulaï, Mogode, Manjo, Ngong, Benakuma, Santchou, Sangmélina et Ekondo titi).

Concernant **l'amélioration de la qualité de la formation professionnelle**, 06 référentiels de formation ont été élaborés dans les métiers de Vendeur en pharmacie ; Conseiller Juridique et Fiscal ; Menuisier métallier ; Déclarant en Douane ; Fabrication mécanique ; Carrossier peintre. Un draft du Cadre National de certifications a été élaboré. Les inventaires des certifications existantes ont été faits ainsi que les conditions de leur attribution. Les travaux de normalisation avec l'appui de l'ANOR ont été effectifs. L'évaluation et la certification de 4155 apprenants ont aussi été conduites. Des Journées Portes Ouvertes de la Formation Professionnelle ont été organisées dans les structures publiques et privées de formation.

Pour ce qui est de **l'amélioration de l'information sur formation professionnelle**, le document projet de l'élaboration d'une carte de la formation professionnelle a été finalisé. Afin d'améliorer les conditions de travail dans les COSUP des aménagement ont été effectués au COSUP de Yaoundé ; plus de 10 000 jeunes et 1500 chercheurs d'emplois ont été accueillies par les COSUP de Yaoundé et Douala lors des zooms métiers dans les domaines de l'agropastoral et des matériaux locaux ; 06 zooms métiers avec l'appui des branches professionnelles à Yaoundé et Douala ont aussi été organisés.

RÉSULTAT TECHNIQUE OBTENU	45 200 APPRENANTS FORMES ET 30% DE L'OBJECTIF DE LA STRATEGIE DU SECTEUR DE L'EDUCATION	
TAUX DE RÉALISATION DE L'INDICATEUR	75%	
DOTATION DE CRÉDITS RÉVISÉS:	AE 10 720 895 842	CP 10 720 895 842
(écarts = Dot.init - Dot.rev)	Ecart AE 4 706 732 158	Ecart CP 4 706 732 158
CRÉDITS CONSOMMÉS	AE 10 538 194 019	CP 10 538 194 019
TAUX DE CONSOMMATION	98,25 %	98,25 %

2.2.4. PERFORMANCES DÉTAILLÉES DU PROGRAMME PAR ACTIONS POUR L'ANNÉE 2016

Action 01 AMÉLIORATION DE LA DEMANDE DE FORMATION PROFESSIONNELLE									
OBJECTIF	Améliorer la demande de la formation professionnelle								
Indicateur	Intitulé:	Taux d'accroissement annuel du nombre d'apprenants formés				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE 100%			
	Unité de mesure	%							
	Année de référence:	2014							
	Valeur de référence:	17.260000228881836							
	Année cible:	2018							
	Valeur Cible	33.099998474121094							
	Réalisation exercice (Résultat technique):	10%							
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE		
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP	
	208 500 000	208 500 000	208 500 000	208 500 000	193 494 926	193 494 926	92,8 %	92,8 %	
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	<p>Le dispositif de formation professionnelle est caractérisé par une insuffisance de structures de formation professionnelle répondant aux besoins de l'économie. Ce qui justifie la nécessité d'accroître les structures de manière équitable sur le territoire national, de manière à permettre à tout potentiel demandeur professionnelle initiale ou continue d'accéder aux compétences souhaitées.</p> <p>Ce contexte spécifique a suscité la mise en place de nombreux projets d'envergure de création et de construction de centre de formation aux métiers.</p>								
ACTIVITES MAJEURES RÉALISÉES (présentation des extraits)	<ul style="list-style-type: none"> - Tenue de quatre (04) sessions de la Commission d'octroi d'agrément aux structures privées de formation ayant abouti à l'agrément de 283 structures ; - Organisation de journées portes ouvertes (JPO) ; - Organisation du carrefour des métiers ; - Accueil et information des demandeurs de formation dans les COSUP ; - Octroi des bourses de formation professionnelle. 								
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extraits)	<p>Le déploiement de l'offre de formation intègre la participation de tous les acteurs appartenant aussi bien au secteur public que privé. Dans cette perspective, le nombre d'apprenants formés n'a pas connu une progression significative du fait de la non mise en service, en 2015, des Centres de formation professionnelle d'excellence et l'assainissement continu des centres privés de formation professionnelle. La faiblesse du revenu moyen des populations ne permet pas une fréquentation assidue des CFP, la plupart des demandeurs de formation ne pouvant satisfaire aux conditions financières exigées. Une meilleure répartition des offres de formation par région et un appui en termes de bourses de formation professionnelle pourraient participer de l'amélioration du niveau de réalisation de l'indicateur.</p>								
Perspectives 2017	<ul style="list-style-type: none"> · Octroi des bourses de formation professionnelle; · Appui à la mise à niveau des structures privées de formation professionnelle; 								

Action 02 AMELIORATION DE L'OFFRE QUANTITATIVE DE FORMATION PROFESSIONNELLE								
OBJECTIF	Favoriser l'accès d'un plus grand nombre de camerounais à la formation professionnelle							
Indicateur	Intitulé:		Nombre de structures de formation professionnelle opérationnelles				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE 68,89%	
	Unité de mesure		nb					
	Année de référence:		2014					
	Valeur de référence:		268.0					
	Année cible:		2018					
	Valeur Cible		300.0					
Réalisation exercice (Résultat technique):		186						
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
	14 241 828 000	14 241 828 000	10 186 110 706	10 186 110 706	13 689 010 404	13 689 010 404	96 %	96 %
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	La situation actuelle de l'économie nationale (niveau de vie très bas des populations) influence véritablement sur l'accès des jeunes à la formation professionnelle. L'Etat ne compte que sept centres publics de formations et des multitudes des SAR qui sont dans un état de délabrement avancé, non attractifs. Le programme de formation ne répond plus pour la majorité aux besoins des entreprises. Les bourses accordées aux jeunes sont insignifiantes par rapport à la demande. Les coûts de formation dans les centres de formation privés sont très élevés.							
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extraits)	<ul style="list-style-type: none"> - Inauguration de 03 CFPE à Limbe, Douala et Sangmélima ; - réhabilitation des plateaux techniques dans les SAR/SM ; - construction de 08 blocs de 02 salles de classes, dotés d'un (01) bureau et d'un (01) secrétariat chacun ; - acquisition des 13 kits de formation dont 04 en électricité, 02 en économie sociale et familiale, 04 en industrie d'habillement et 03 en informatique ; - agrément de nouveaux CFP privés ; - réhabilitation des plateaux techniques dans les SAR/SM ; - construction de nouveaux ateliers ; - mutation des personnels formateurs nouvellement recrutés dans les structures. 							
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extraits)	L'état de délabrement de la plus part des SAR/SM nécessite des ressources financières et humain important pour les rendre entièrement opérationnelle. Etant donné la modicité des moyens financiers disponibles très peu de SAR/SM ont pu être aménagés et/ou équipés. Ainsi, seulement une dizaine de nouvelles structures créées et ouvertes ont pu être équipées afin de les rendre opérationnelles.							
Perspectives 2017	<ul style="list-style-type: none"> • Ouverture effective des 03 CFPE construits sur prêts EDC • Projet de mise en place des centres de formation professionnelle sectoriels (CFPS) sur fonds C2D • Projet de mise en place des centres de formation aux métiers non agricoles sur fonds C2D (CFM) • Travaux de Construction et équipement du Centre de Formation Professionnel de Nkongsamba • Poursuite Construction et équipement de l'IFFDP • Constructions de salles de classes et ateliers dans 42 structures publiques de formation professionnelle • Réhabilitation des infrastructures et équipements dans 23 structures de formation • Acquisition de 25 kits de formation professionnelle dans les SAR/SM; • Élaboration des plans prévisionnels locaux de recyclage, d'insertion et de réinsertion professionnelle au niveau de 10 communes; • Appui à l'UNESCO ; • Etude sur la transformation des SAR/SM en CFM. 							

Action 03 AMELIORATION DE LA QUALITE DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE

OBJECTIF	Améliorer la qualité de la formation professionnelle							
Indicateur	Intitulé:		Proportion des référentiels élaborés par rapport aux objectifs du DSCE				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE 108,50%	
	Unité de mesure		%					
	Année de référence:		2014					
	Valeur de référence:		13.600000381469727					
	Année cible:		2018					
	Valeur Cible		23.299999237060547					
	Réalisation exercice (Résultat technique):		16,6%					
Indicateur	Intitulé:		Nombre de référentiel de formation professionnelle implémentés				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE 150%	
	Unité de mesure		nb					
	Année de référence:		2014					
	Valeur de référence:		35.0					
	Année cible:		2018					
	Valeur Cible		7.0					
	Réalisation exercice (Résultat technique):		6					
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
	875 300 000	875 300 000	224 336 241	224 336 241	713 755 826	713 755 826	81,54 %	81,54 %
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	<p>Le contexte de mise en œuvre de cette action est caractérisé par la persistance de l'inadéquation entre l'offre de formation et les besoins en compétences exprimés par le marché de l'emploi. Par ailleurs, une couverture numérique des emplois n'est pas assurée par l'offre de formation. À cet effet, une forte implication du secteur public-privé et de plateforme de concertation et d'échanges sur la formation professionnelle.</p>							
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extraits)	<p>06 référentiels de formation élaborés :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Vendeur en pharmacie ; - Conseiller Juridique et Fiscal ; - Menuisier métallier ; - Déclarant en Douane ; - Fabrication mécanique ; - Carrossier peintre. <p>- Le Cadre National de certifications est en cours d'élaboration. Les inventaires des certifications existantes sont faits ainsi que les conditions de leur attribution ;</p> <p>- L'inauguration de 03 CFPE à Douala, Limbe et Sangmélina ;</p> <p>- Les travaux de normalisation sont effectifs avec l'appui de l'ANOR ;</p> <p>-Évaluation et certification de 4155 apprenants.</p>							
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extraits)	<p>Les moyens financiers accordés pour l'élaboration des référentiels de formation ont connu une légère augmentation donc au lieu de quatre référentiels par an comme dans les années antérieure six référentiels ont été élaborés en 2016. D'autre part le cadre nationale de certification a été élaboré et processus de la normalisation de la formation professionnelle a été entamé en 2016.</p>							

Perspectives 2017	<ul style="list-style-type: none">· Reformulation de l'indicateur en 2016 ;· poursuite du suivi et évaluation des activités pédagogiques dans les structures de formation professionnelle;· Organisation et modernisation du dispositif d'apprentissage;· Poursuite du Développement de la formation ouverte et/ou à distance ;· Poursuite du suivi de l'application des normes et de la qualité en formation professionnelle ;· Poursuite de mise en œuvre du système de validation des acquis de l'expérience dans les secteurs porteurs ;· élaboration de 06 nouveaux référentiels de formation professionnelle ;· Poursuite du suivi et gestion des activités des structures de formation professionnelle.
-------------------	---

Action 04 AMELIORATION DE L'ACCES A LA FORMATION PROFESSIONNELLE

OBJECTIF	Améliorer l'accès à la formation professionnelle							
Indicateur	Intitulé:	Nombre des Structures d'Orientation Scolaire Universitaire et professionnelles créées ou agréées et fonctionnelles					TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE 0%	
	Unité de mesure	nb						
	Année de référence:	2014						
	Valeur de référence:	3.0						
	Année cible:	2018						
	Valeur Cible	5.0						
	Réalisation exercice (Résultat technique):	0						
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
	77 000 000	77 000 000	76 948 895	76 948 895	72 397 895	72 397 895	94,02 %	94,02 %
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	Insuffisance des informations sur la formation professionnelle.							
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extraits)	<ul style="list-style-type: none"> - Carte de la formation professionnelle en cours d'élaboration ; - Journées Portes Ouvertes de la Formation Professionnelle organisées dans les structures publiques et privées de formation ; - Acquisition des tests psychotechniques ; - Pavoiement de la cour intérieure du COSUP de Yaoundé ; - Accueil d'environ 5645 personnes dans les COSUP de Yaoundé et Douala ; - Accueil et orientation de plus de 10 000 jeunes et 1500 chercheurs d'emplois par les COSUP de Yaoundé et Douala à travers des zooms métiers dans les domaines de l'agropastoral et des matériaux locaux ; - Organisation de 06 zooms métiers avec l'appui des branches professionnelles à Yaoundé et Douala ; -Dynamisation des services d'intermédiation par le FNE. 							
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extraits)	<p>Compte tenu de l'indisponibilité de site pour la construction des nouveaux COSUP, aucune valeur cible n'a été programmé. Toutefois, les ressources alloués à cette action ont permis le fonctionnement des deux COSUP existants et les ont permis d'organiser les activités tel que :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les Zoom métiers ; - L'accueil et l'orientation des personnes ; - L'aménagement de la cours du COSUP Douala ; - L'organisation des journées portes ouvertes ; -Etc. 							
Perspectives 2017	<ul style="list-style-type: none"> · Construction de 02 COSUP (Maroua et NGaoundéré) ; · organisation des zooms-métiers; · organisation du carrefour métier et publication des actes ; · reformulation de l'indicateur pour refléter les activités menées au sein de l'action. 							

Action 05 AMELIORATION DE L'INFORMATION SUR LA FORMATION PROFESSIONNELLE

OBJECTIF	Rendre disponibles les informations sur la formation professionnelle									
Indicateur	Intitulé:		Nombre de publications statistiques sur la formation professionnelle vulgarisés				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE 100%			
	Unité de mesure		nb							
	Année de référence:		2014							
	Valeur de référence:		0.0							
	Année cible:		2018							
	Valeur Cible		3.0							
Réalisation exercice (Résultat technique):		01								
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE			
	AE	CP	AE	CP	AE	CP			AE	CP
	25 000 000	25 000 000	25 000 000	25 000 000	24 999 890	24 999 890			100 %	100 %
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	Absence notoire d'informations sur la formation professionnelle ainsi que d'une visibilité claire.									
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extraits)	<ul style="list-style-type: none"> - l'élaboration des outils de collecte pour l'élaboration de la carte de la formation professionnelle ; - l'élaboration de la méthodologie pour l'élaboration de la carte de la formation professionnelle ; - lancement de teste pilote de l'élaboration de la carte de la formation professionnelle dans deux régions ; -Annuaire statistique sur la formation professionnelle 2015.									
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extraits)	Des contraintes techniques n'ont pas permis de mener les activités de cette action de bout en bout, seul les activités de : <ul style="list-style-type: none"> - l'élaboration de l'outil de collecte ; - l'élaboration de la méthodologie et ; lancement de teste pilote dans deux régions ont pu être réalisés pour l'élaboration de la carte de la formation professionnelle									
Perspectives 2017	Cette action sera supprimée et ses activités seront transférées à l'action 5 du programme 452.									

2016

RAPPORT ANNUEL
DE PERFORMANCE

2.3. PROGRAMME 454

GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL DANS LE SOUS
SECTEUR EMPLOI ET FORMATION PROFESSIONNELLE

Responsable du programme

MONGLO Athanase
DIRECTEUR DES AFFAIRES GENERALES

2.3.1. PRÉSENTATION DU PROGRAMME

Le programme support du MINEFOP vise l'amélioration de la coordination des services et la bonne mise en œuvre des programmes. Il respecte le cadre proposé conjointement par le Ministère de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire et le Ministère des Finances pour la présentation des programmes supports. Ainsi il regroupe les actions ayant un caractère transversal telle la coordination des services, les études stratégiques, la gestion budgétaire, la gestion des ressources humaines, l'amélioration du cadre de travail, le développement des Technologie de l'Information et de la Communication, l'audit et le contrôle, le conseil juridique, la communication et la gestion du courrier et des archives.

Sa performance est mesurée sur la base du taux de réalisation des activités budgétisés. La stratégie pour y parvenir consiste à coordonner et suivre la mise en œuvre des activités, réaliser des études stratégiques et de planifications, gérer la préparation et le suivi de l'exécution du budget et des marchés publics, améliorer le cadre de travail, gérer les ressources humaines, poursuivre l'intégration des technologies de l'information et de la communication dans les méthodes de travail, poursuivre le contrôle et l'audite des services, veiller au respect des lois et règlements, accroître la visibilité des activités du MINEFOP et s'assurer de la bonne gestion des ressources documentaires.

OBJECTIF	Améliorer la coordination des services et assurer la bonne mise en oeuvre des programmes	
Indicateur	Intitulé:	Taux de réalisation des activités programmées et budgétisées
	Unité de mesure	%
	Valeur de référence:	94.69000244140625
	Année de référence:	2014
	Valeur Cible	100.0
	Année cible:	2018
ACTIONS DU PROGRAMME	Action 01: COORDINATION ET SUIVI DES ACTIVITES Action 02: ETUDES STRATEGIQUES ET PLANIFICATIONS Action 03: GESTION FINANCIERE ET BUDGETAIRE Action 04: AMELIORATION DU CADRE DE TRAVAIL Action 05: DEVELOPPEMENT DES RESSOURCES HUMAINES Action 06: DEVELOPPEMENT DES TIC Action 07: CONTROLE ET AUDIT INTERNE Action 08: CONSEIL JURIDIQUE Action 09: COMMUNICATION ET RELATIONS PUBLIQUES Action 10: GESTION DES RESSOURCES DOCUMENTAIRES	
DOTATIONS INITIALES	AE 2 570 969 000	CP 2 570 969 000
RESPONSABLE DU PROGRAMME	MONGLO Athanase, DIRECTEUR DES AFFAIRES GENERALES	

2.3.2. CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DU PROGRAMME

La mise en œuvre de ce programme se fait dans un contexte de l'insuffisance des infrastructures et d'équipement dans les structures déconcentrées et centraux du Ministère de l'Emploi et de la Formation Professionnelle et une poursuite d'une meilleure appropriation, par les acteurs de la chaîne de dépense, l'élaboration, l'exécution et le suivi-évaluation du budget de l'état.

Aussi, elle est marquée par l'amélioration continue de la gestion rationnelle du personnel à travers l'assainissement permanent du fichier du personnel, le déploiement et le redéploiement des personnels enseignants pour une meilleure prise en compte des besoins en personnel dans les structures de formation professionnelle.

2.3.3. PERFORMANCE GLOBALE DU PROGRAMME EN 2016

Le montant alloué à ce programme s'élevait à 2 570 969 000 millions. Ce montant a permis tant bien que mal le fonctionnement des structures et la réalisation des programmes opérationnels. Ce qui a permis d'assurer la coordination de l'action du MINEFOP, de mener les études stratégiques et d'améliorer la gestion financière tout en mettant un accent sur l'amélioration des conditions de travail du personnel, la sécurisation du patrimoine et l'évaluation du rendement du MINEFOP. Pour ce faire, de nombreuses activités ont été menées ou sont en cours pour contribuer à l'atteinte de ces objectifs, il s'agit de :

- la revue et de l'actualisation des programmes et actions élaboré ;
- la révision et élaboration du rapport de programmation et maturation des projets en cours
- l'actualisation du CDMT 2017-2019 ;
- l'élaboration du Rapport Annuel de Performance (RAP) 2015 ;
- l'élaboration du Projet de Performance des Administrations (PPA) 2017 en cours ;
- l'élaboration du Rapport de l'évaluation de la chaîne des résultats élaboré ;
- la construction de la DREFOP Nord-Ouest ;
- l'achèvement des travaux et branchement aux réseaux ENEO et CDE de la DREFOP Est à Bertoua ;
- la construction d'un bloc de trois latrines à la DDEFOP KADEY;
- l'acquisition de divers équipements dans les services centraux et déconcentrés ;
- la mise en œuvre du schéma directeur informatique;
- 01 rapport élaboré relatif à l'évaluation de la performance et les conditions de fonctionnement des services déconcentrés ;
- l'acquisition 30 meubles de bureau pour 11 DDEFOP;
- aménagement des locaux des services centraux en cours;
- l'aménagement de 06 DREFOP ;
- extension de la connexion internet dans 01 DREFOP et 07 DDEFOP.

RÉSULTAT TECHNIQUE OBTENU	97% DE REALISATION DES ACTIVITES PROGRAMMEES ET BUDGETISEES	
TAUX DE RÉALISATION DE L'INDICATEUR	97%	
DOTATION DE CRÉDITS RÉVISÉS:	AE 7 427 701 867	CP 7 427 701 867
(écarts = Dot.init - Dot.rev)	Ecart AE -4 856 732 867	Ecart CP -4 856 732 867
CRÉDITS CONSOMMÉS	AE 7 206 268 842	CP 7 206 268 842
TAUX DE CONSOMMATION	97,08 %	97,08 %

2.3.4. PERFORMANCES DÉTAILLÉES DU PROGRAMME PAR ACTIONS POUR L'ANNÉE 2016

Action 01 COORDINATION ET SUIVI DES ACTIVITES								
OBJECTIF	Coordonner la mise en oeuvre des programmes							
Indicateur	Intitulé:		Taux de réalisation des activités budgétisées				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE 97%	
	Unité de mesure		%					
	Année de référence:		2014					
	Valeur de référence:		85.0					
	Année cible:		2018					
	Valeur Cible		100.0					
	Réalisation exercice (Résultat technique):		97%					
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
	751 600 000	751 600 000	746 600 000	746 600 000	655 888 380	655 888 380	87,27 %	87,27 %
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	Poursuite de l'opérationnalisation du dialogue de gestion. Prise de fonction d'un nouveau Secrétaire Général.							
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extraits)	<ul style="list-style-type: none"> - Rapport d'activités de toutes les structures ; - Une décision désignant les responsables d'actions, le contrôleur de gestion et les contrôleurs de gestion par programme ; Une charte de gestion ministérielle.							
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extraits)	L'Opérationnalisation du dialogue de gestion par la désignation des responsables d'actions et des contrôleurs de gestion a permis l'amélioration de la coordination de la mise en œuvre des activités.							
Perspectives 2017	Poursuite du dialogue de gestion par l'élaboration de la charte ministérielle de gestion et les protocoles de gestion de chacun des programmes ; Améliorer la coordination des services ; Mettre en place un système d'information statistique.							

Action 02 ETUDES STRATEGIQUES ET PLANIFICATIONS

OBJECTIF	Elaborer un cadre stratégique et de planification pour atteindre les objectifs des programmes du MINEFOP							
Indicateur	Intitulé:		Documents de planification et de programmation produits				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE 100%	
	Unité de mesure		nb					
	Année de référence:		2014					
	Valeur de référence:		2.0					
	Année cible:		2018					
	Valeur Cible		6.0					
	Réalisation exercice (Résultat technique):		2					
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
	40 000 000	40 000 000	40 000 000	40 000 000	40 000 000	40 000 000	100 %	100 %
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	Mise en œuvre des objectifs stratégique du DSCE en matière d'emploi et de la formation professionnelle. Prémisses du deuxième triennat du budget-programme.							
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extrants)	- Revue et actualisation des programmes ; Cadre de Dépense à Moyen Terme 2017-2019							
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extrants)	Appropriation progressive de la méthodologie d'élaboration des instruments de planifications stratégique et encadrement constant des sectoriels MINEPAT/MINFI.							
Perspectives 2017	Améliorer la qualité du contenu de la revue et actualisation des programmes et du rapport de programmation 2018-2020.							

Action 03 GESTION FINANCIERE ET BUDGETAIRE

OBJECTIF	Assurer la bonne exécution financière des activités budgétisées							
Indicateur	Intitulé:		Documents budgétaire et financier produits				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE 100%	
	Unité de mesure		nb					
	Année de référence:		2014					
	Valeur de référence:		2.0					
	Année cible:		2018					
	Valeur Cible		9.0					
	Réalisation exercice (Résultat technique):		3					
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
	220 600 000	220 600 000	222 900 000	222 900 000	217 974 377	217 974 377	98,81 %	98,81 %
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	<p>Poursuite de l'appropriation par les acteurs de la dépense du processus l'élaboration, d'exécution et du suivi-évaluation du Budget Programme à travers la participation aux séminaires organisés à cet effet.</p> <p>La mise en place et le fonctionnement effectif des comités de suivi de l'exécution du budget</p> <p>Les missions de contrôle et de suivi de l'exécution du budget auprès des services déconcentrés et des CTD</p>							
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extrants)	<ul style="list-style-type: none"> - Projet de Performance des Administrations (PPA) 2016 ; - Rapport Annuel de Performance (RAP) 2015 ; - Évaluation de la chaîne de résultats ministériels 2015 ; <p>Élaboration et attribution de l'intégralité des marchés publics programmés dans les services centraux au titre de l'exercice 2016.</p>							
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extrants)	Meilleure appropriation des outils d'élaboration et d'exécution du budget programme par les différents acteurs de la chaîne budgétaire (PPBS).							
Perspectives 2017	<p>Améliorer la qualité du contenu des documents ci-après :</p> <ul style="list-style-type: none"> · Chaîne de résultats ministériels · Rapport Annuel de Performance (RAP) · Revue des programmes et Actions · Cadre de Dépenses à Moyen terme (CDMT) · Projet de Performance des Administrations (PPA) <p>Cette cible a été mal fixée et ne traduit aucune performance réelle. En réalité, le nombre de document ne traduit pas la performance ; Il faut un meilleur indicateur.</p>							

Action 04 AMELIORATION DU CADRE DE TRAVAIL

OBJECTIF	Doter les structures des infrastructures et équipements adéquats							
Indicateur	Intitulé:		Proportion d'infrastructures construites				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE 100%	
	Unité de mesure		%					
	Année de référence:		2014					
	Valeur de référence:		31.0					
	Année cible:		2018					
	Valeur Cible		50.0					
	Réalisation exercice (Résultat technique):		35%					
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
	681 598 000	681 598 000	676 073 380	676 073 380	561 520 678	561 520 678	82,38 %	82,38 %
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	Insuffisance des infrastructures et d'équipement. En effet, le MINEFOP depuis sa création n'a pas encore obtenu les dotations budgétaires pouvant lui permettre de construire et d'équipé ses services déconcentrés.							
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extrants)	<ul style="list-style-type: none"> - DREFOP Nord-Ouest construite ; - DDEFOP Ngoketunjia et Mayo Banyo construites ; - 7 véhicules acquis ; mobilier de bureau acquis au niveau central et déconcentré							
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extrants)	Ayant pris note de la rareté des moyens financiers et partant d'une analyse faite sur les trois dernières années, la fixation de la valeur cible pour 2016 a été faite avec beaucoup de précaution afin qu'il soit réaliste. La non atteint de 100% de taux de réalisation financière est la conséquence de la concurrence sur les Appels d'Offres.							
Perspectives 2017	<ul style="list-style-type: none"> - Élaboration des plans de masse et architecturaux des structures de formation - Inventaire du patrimoine ; - Poursuite des constructions des DREFOP et DDEFOP ; - Construction des clôtures des DREFOP et DDEFOP ; - Poursuite de l'équipement des services centraux et déconcentrés en mobilier et matériel informatique ; Sécurisation du patrimoine et sites abritant les services du MINEFOP.							

Action 05 DEVELOPPEMENT DES RESSOURCES HUMAINES

OBJECTIF	Accroître qualitativement les ressources humaines							
Indicateur	Intitulé:		Taux de couverture du cadre organique				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE 96,42%	
	Unité de mesure		%					
	Année de référence:		2014					
	Valeur de référence:		91.56999969482422					
	Année cible:		2018					
	Valeur Cible		96.0					
	Réalisation exercice (Résultat technique):		90,15%					
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
	602 500 000	602 500 000	1 401 700 000	1 401 700 000	542 454 038	542 454 038	90,03 %	90,03 %
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	La mise en œuvre de cette action a été marquée par la poursuite des activités d'assainissement permanent du fichier du personnel et recrutement de nouveaux personnels enseignants							
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extraits)	<ul style="list-style-type: none"> - Manuel de procédure de gestion des ressources humaines validé ; - 1044 actes de carrière traités ; - Affectations (frais de relève) pris en charge ; - Tenue de 02 commissions paritaires d'avancement ; - plan de formation mis en œuvre en fonction des besoins en compétences identifiées ; <p>une soixantaine des personnels des services centraux, déconcentrés et services rattachés ont bénéficié des formations dans les domaines des finances publiques, gestion budgétaire, gestion des ressources humaines, ingénierie de formation management, planification, suivi et évaluation des projets, formation bilingue.</p>							
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extraits)	Certaines propositions de déploiement de personnel n'ont pas abouti, comme initialement prévu.							
Perspectives 2017	<ul style="list-style-type: none"> · Reformulation de l'indicateur ; · Renforcement adéquat des capacités du personnel ; · Maîtrise du personnel et de la masse salariale ; · Promotion de l'approche genre <p>Prévention et lutte contre les maladies endémiques (VIH/SIDA, Paludisme, etc.)</p>							

Action 06 DEVELOPPEMENT DES TIC

OBJECTIF	Optimiser les échanges administratifs entre différentes structures							
Indicateur	Intitulé:		Taux de mise en œuvre du schéma directeur				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE 140%	
	Unité de mesure		%					
	Année de référence:		2014					
	Valeur de référence:		40.0					
	Année cible:		2018					
	Valeur Cible		90.0					
	Réalisation exercice (Résultat technique):		70%					
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
	115 171 000	115 171 000	113 668 855	113 668 855	77 476 848	77 476 848	67,27 %	67,27 %
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	Poursuite de la mise en œuvre du schéma directeur informatique élaboré en 2014.							
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extraits)	<ul style="list-style-type: none"> · Acquisition des logiciels spécifiques (logiciel de sécurisation du système informatique, logiciel de dessin assisté par ordinateur, logiciel de calcul des structures en génie civil, logiciel de calcul automatique des états des sommes dues); · Extension de la connexion internet dans les DREFOP et DDEFOP ; · Production de 1.500 cartes professionnelles ; · Mise à jour du site web ; Stratégie des TIC actualisée ;							
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extraits)	Le résultat obtenu s'explique par la poursuite de l'intégration dans le système d'information du MINEFOP, des maillons prévus dans le schéma directeur informatique. Des contre-performances dans les réalisations techniques dans les extensions de la connexion internet dans certaines DDEFOP n'ont pas permis d'atteindre le pourcentage programmé. Des négociations sont en cours avec l'entreprise CAMTEL pour remédier à ces différents programmes.							
Perspectives 2017	<ul style="list-style-type: none"> · Poursuite de l'extension de l'intranet du site web dans les DREFOP et les DDEFOP ; · Mise à jour permanente du site web ; Acquisition des applications spécifiques aux services techniques.							

Action 07 CONTROLE ET AUDIT INTERNE

OBJECTIF	Améliorer le fonctionnement et la performance des services							
Indicateur	Intitulé:		Nombre de rapports de mission				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE 100%	
	Unité de mesure		nb					
	Année de référence:		2014					
	Valeur de référence:		6.0					
	Année cible:		2018					
	Valeur Cible		18.0					
	Réalisation exercice (Résultat technique):		6					
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
	37 500 000	37 500 000	37 500 000	37 500 000	36 280 349	36 280 349	96,75 %	96,75 %
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	Renforcement du contrôle et de l'audit des structures administratives.							
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extraits)	<ul style="list-style-type: none"> - Inspection des Services ; - Inspection des Formations Professionnelles ; - Suivi de l'exécution de BIP 2016 ; Evaluation de la mise en œuvre des recommandations issues des premières Initiatives à Résultats Rapides (IRR) implémentées au MINEFOP dans les domaines des agréments aux Centres de Formation Professionnelle.							
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extraits)	Toutes les missions initialement envisagé ont été réalisé. Plusieurs missions ont été jumelées pour une meilleure efficacité dans l'utilisation des ressources et des rapports conjoints ont été produits.							
Perspectives 2017	<ul style="list-style-type: none"> · Suivi évaluation des performances des services ; · Mise en œuvre de la stratégie de lutte contre la corruption ; Suivi du programme de transfert des compétences et des ressources aux CTD							

Action 08 CONSEIL JURIDIQUE

OBJECTIF	Veiller au respect des droits et règlements							
Indicateur	Intitulé:		Nombre de projet de loi ou de règlement élaborés				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE 0%	
	Unité de mesure		nb					
	Année de référence:		2014					
	Valeur de référence:		2.0					
	Année cible:		2018					
	Valeur Cible		6.0					
	Réalisation exercice (Résultat technique):		0					
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
	32 500 000	32 500 000	32 500 000	32 500 000	32 159 999	32 159 999	98,95 %	98,95 %
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	Plusieurs contentieux en justice avec les tiers.							
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extraits)	<ul style="list-style-type: none"> - Élaboration du guide de l'usager du MINEFOP ; - finalisation du processus de ratification de la convention 142 ; - contribution au rapport annuel des droits de l'Homme ; 04 procès gagnés.							
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extraits)	Les activités budgétisées pour cette action n'ont pas permis d'atteindre l'objectif de l'indicateur. Il a été légèrement reformulé pour être en adéquation avec les activités réellement menées dans cette action sur recommandations du CIEP. La consommation des crédits s'expliquent par la mise en œuvre d'activité de fonctionnement et le suivi des procès.							
Perspectives 2017	<ul style="list-style-type: none"> · Défense des intérêts du MINEFOP en justice ; · Ratifications de conventions ; · Suivi du dispositif ministériel de suivi du Plan d'Action National de Promotion des Droits de l'Homme ; suivi du projet de loi portant ratification de la convention N°142 relative à la valorisation des ressources humaines.							

Action 09 COMMUNICATION ET RELATIONS PUBLIQUES

OBJECTIF	Accroître la visibilité des actions menées							
Indicateur	Intitulé:		Nombre d'activités ayant fait l'objet d'une couverture médiatique				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE 134%	
	Unité de mesure		nb					
	Année de référence:		2014					
	Valeur de référence:		210.0					
	Année cible:		2018					
	Valeur Cible		30.0					
	Réalisation exercice (Résultat technique):		34					
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
	57 500 000	57 500 000	61 622 600	61 622 600	56 217 482	56 217 482	97,77 %	97,77 %
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	La mise en œuvre de cette action intervient dans un contexte d'un plus grand besoin de visibilité de réalisations effectuées dans le sous-secteur emploi et formation professionnelle.							
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extraits)	<ul style="list-style-type: none"> - 52 émissions SOS EMPLOI diffusées ; - 02 éditions du MINEFOP news produites ; 30 évènements couverts médiatiquement.							
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extraits)	Les résultats programmés ont été atteints notamment grâce à une meilleure coordination de la communication institutionnelle du MINEFOP.							
Perspectives 2017	Promotion du bilinguisme ; Poursuite de l'animation de l'émission radio SOS emploi ; Élaboration et production du journal MINEFOP News ; Couverture médiatique des activités du MINEFOP ; Réalisation de documentaires sur l'emploi et la formation professionnelle.							

Action 10 GESTION DES RESSOURCES DOCUMENTAIRES

OBJECTIF	Améliorer la gestion des ressources documentaires							
Indicateur	Intitulé:		Proportion de services disposant d'un système d'archivage fonctionnel				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE 66,67%	
	Unité de mesure		%					
	Année de référence:		2014					
	Valeur de référence:		20.0					
	Année cible:		2018					
	Valeur Cible		40.0					
	Réalisation exercice (Résultat technique):		20%					
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
	32 000 000	32 000 000	4 095 137 032	4 095 137 032	31 803 312	31 803 312	99,38 %	99,38 %
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	Nécessité de numérisation du système de gestion du courrier et d'archivage.							
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extraits)	Gestion courante des archives.							
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extraits)	Les activités menées dans cette action n'ont pas contribué de manière directe à l'amélioration de l'indicateur. De nouveaux services n'ont pas intégré de système d'archivage. Les consommations des crédits s'expliquent par la mise en œuvre des activités courantes liées à la Sous-Direction des Archives.							
Perspectives 2017	<ul style="list-style-type: none"> · Archivage électronique du fichier du personnel ; · Gestion documentaire et des archives ; · Gestion de l'accueil et du courrier ; Affranchissement du courrier.							

3. BILAN STRATEGIQUE ET PERSPECTIVES

3.1. RAPPROCHEMENT DES RÉSULTATS OBTENUS AVEC L'OBJECTIF STRATÉGIQUE DU MINISTÈRE

De manière générale, la mise en œuvre des programmes a permis au MINEFOP d'atteindre son objectif stratégique pour l'année 2016 et partiellement ceux du DSCE. Il y a lieu de signaler que les objectifs du DSCE sont repris dans les actions du MINEFOP mais les objectifs programmés sont encore très en deçà des prescriptions du DSCE.

3.2. LEÇONS APPRISSES

Au regard des difficultés rencontrées dans le renseignement des éléments de performance et du contexte stratégique, il est pressenti que les indicateurs de certaines actions soient révisés. Aussi, certaines actions méritent d'être révisées, notamment celles du programme 452 en vue d'obtenir une cohérence entre ces actions et les objectifs stratégiques du DSCE. On note par ailleurs une confusion entre les indicateurs du programme 453 et de la première action du même programme. L'intitulé de cette action ou de l'indicateur nécessite une révision. A cet effet, le MINEFOP envisage le renforcement du dialogue de gestion par chaque Responsable de programme en vue de faciliter l'évaluation du Programme.

3.3. PERSPECTIVES 2017

Pour améliorer la performance globale du MINEFOP, il faut passer en revue les actions et leurs indicateurs pour s'assurer de la cohérence avec les objectifs du DSCE et avec les autres programmes et actions. Le MINEFOP envisage de refaire le cadre logique des Programmes pour un meilleur encrage des actions et des activités avec la Stratégie Emploi du DSCE